

RECHERCHE DE CANDIDATURE

☒ Création de poste

☐ Remplacement titulaire (en remplacement suite à départ)

Informations sur le poste :

Intitulé du poste : **Land Acquisition and Resettlement Coordinator**

Supérieur hiérarchique direct : **Social Manager**

Direction de rattachement : **Direction Environnement & Social**

Nature du contrat : **CDD – Temps plein**

Poste basé(e) à Toamasina – Site du projet Volobe Amont

Mission générale :

Le Coordinateur Acquisition des Terrains et Réinstallation est responsable de la mise en œuvre des actions d'acquisition foncière et de réinstallation, incluant l'assistance aux PAPs, la gestion des paiements, la libération des emprises, la réinstallation et la restauration des moyens de subsistance, tout en assurant une communication efficace avec les communautés et le respect strict du calendrier du projet.

Principales responsabilités :

- **Coordination opérationnelle** : superviser les activités liées à la réinstallation, coordonner les équipes de mise en œuvre des PAR, assurer le lien entre le terrain et la Direction E&S, produire des rapports réguliers.
- **Mise en œuvre du PAR** : veiller à l'application du principe « compensation avant déplacement », superviser la constitution des dossiers de paiement, gérer le compte séquestre des PAPs en attente.
- **Gestion des relations communautaires** : organiser des séances d'information et de sensibilisation, gérer les situations sensibles (conflits, incompréhensions).
- **Gestion des plaintes (MGP)** : s'assurer du traitement des plaintes liées aux PAR, produire des rapports réguliers.
- **Prise en compte des vulnérables et VBG** : identifier les vulnérables, intégrer les enjeux Genre et VBG dans les processus de réinstallation.
- **Suivi des sites de réinstallation** : superviser la construction de logements, le déménagement des PAPs, vérifier la conformité des sites de réinstallation.
- **Restauration des moyens de subsistance** : suivre les programmes AGR (Activités Génératrices de Revenus), évaluer leur efficacité, produire des rapports.

AUTRES COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Maîtrise des cadres Normes de performance de la SFI (NP1, NP2, NP5) et des Normes Environnementales et Sociales de la Banque Mondiale (NES5 – Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation involontaire).
- Connaissance approfondie de la législation foncière malgache et des textes relatifs à l'expropriation pour cause d'utilité publique.
- Capacité à mener des Visites à Domicile (VAD) et à travailler en milieu rural isolé.
- Maîtrise des outils de suivi des PAPs, de gestion de bases de données et de rédaction de rapports techniques.

COMPETENCES / EXIGENCES / CONDITIONS

Formation et Expériences requises :

- Bac+4/5 en droit, administration publique, environnement ou équivalent.
- Minimum 4 ans d'expériences en réinstallation, notamment en mise en œuvre de PAR liée à la réinstallation physique (compensation des PAPs et libération des emprises).
- Expériences dans des projets d'infrastructures (idéalement barrages hydroélectriques).
- Expérience à Madagascar fortement souhaitée.

Compétences clés :

- Très bonne connaissance du traitement de dossiers juridiques, administratifs et financiers, et des actions judiciaires.
- Connaissance de la législation foncière et des textes liés aux expropriations.
- Capacité terrain avec des actions de Visites à Domicile (VAD).
- Médiation et gestion des conflits.
- Maîtrise du malgache et du français (obligatoire).

Indicateurs de performance (KPI) :

- Nombre de PAPs traitées.
- % des PAPs compensées.
- % des ménages relocalisés.
- Nombre de plaintes résolues.
- Taux de satisfaction des communautés et respect du calendrier de réinstallation.

Risques clés à gérer :

- Complexité et changement des procédures administratives.
- Conflits fonciers.
- Refus de réinstallation des PAPs.
- Retards de compensation.
- Pression interne, sociale/communautaire, administrative et politique.

Conditions de travail :

- Basé(e) à Toamasina (sur le site du projet).
- Déplacements fréquents dans les villages affectés du projet Volobe Amont.
- Travail en environnement rural et parfois isolé.

N.B : la candidature des compétences de la région Atsinanana est largement souhaitée. Les candidatures féminines sont sollicitées.

CONSIGNES POUR LES REPONSES

- Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet de convocation.
- 1 (un) poste est à pourvoir.
- Veuillez postuler au plus tard **le 27 juillet 2027 à 17h00** en cliquant sur le lien : [Candidature au poste de LARC](#) . Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
- Aucun dossier ne sera accepté au-delà de la date et heure indiqué ci-dessus.